



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

IUT

Question écrite n° 116139

Texte de la question

M. Patrick Labaune souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le système IUT qui paraît de plus en plus menacé. En effet, le montant du financement des IUT ne cesse de diminuer depuis plusieurs années, les créations de postes enseignants, enseignants-chercheurs et IATOSS sont de plus en plus rares et ne permettent pas aux IUT de faire face à leurs missions d'établissement supérieur public d'enseignement. Pourtant, les IUT ont toujours montré un dynamisme et un sens de l'innovation qui leur valent la reconnaissance unanime des étudiants, de leur famille et des milieux professionnels. Pour de nombreux jeunes, souvent issus de milieux modestes, ils ont été et demeurent un outil de promotion indiscuté. Cependant, les IUT sont régulièrement remis en cause, l'un des reproches récurrents leur étant régulièrement adressé étant de ne pas intégrer suffisamment de bacheliers technologiques. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer sa position sur ce sujet et notamment de lui préciser quelle place il entend donner aux IUT dans le système universitaire français, dans le cadre du LMD.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Labaune](#)

Circonscription : Drôme (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116139

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 470